



Actualités statistiques

Taux de chômage : des disparités par zone d'emploi

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Laval est stable entre fin décembre 2002 et 2003. On observe une nette augmentation dans la zone d'emploi de Mayenne Nord-et-Est (0,7 point), mais le taux demeure très faible (5,5 %).

Source : INSEE – Taux de chômage au sens du Bureau international du travail.

Zones d'emploi	Fin décembre 2002	Fin décembre 2003	Variation en point de pourcentage
Segré-Sud-Mayenne	5,5	5,8	0,3
Laval	6,1	6,1	/
Mayenne Nord-et-Est	4,8	5,5	0,7
Pays-de-la-Loire	7,9	8,4	0,3
France Métropolitaine	9,3	9,9	0,4

Une « note » optimiste

Chaque trimestre, le Service économique de la Trésorerie générale réalise une note de conjoncture pour la Mayenne, avec le concours des administrations de l'Etat et des tribunaux de commerce de la Mayenne. Pour le premier trimestre 2004, cette note de conjoncture est plutôt optimiste : « Majoritairement, les indicateurs économiques témoignent, ce trimestre, de l'amélioration conjoncturelle pressentie en fin d'année 2003 ». Le Service économique de la Trésorerie générale argumente en soulignant quatre points :

- Après une longue période d'attente, les entreprises ont fait preuve, au premier trimestre 2004, d'un certain dynamisme : il se traduit à la fois par une progression du chiffre d'affaires (+ 6 %) et une augmentation des investissements (+ 9 %).

- Alors que le secteur agricole enregistrait des difficultés fin 2003, il se maintient en ce début de l'année, de même que le secteur du bâtiment.
- Relativement stable au cours de l'année passée, malgré un contexte économique peu favorable, la consommation enregistre une nette reprise caractérisée par une augmentation de 12 % des encaissements de TVA.
- Enfin, depuis le début de l'année, les conséquences de la reprise sur l'emploi se traduisent par un moindre recours au chômage partiel (- 54 % d'heures autorisées), le maintien des emplois durables et une plus forte progression des offres d'emploi.

Source : Mayenne... Chiffres clés – 1^{er} trimestre 2004 (20 p.).



Le nouvel ordre Internet

Suite au premier Sommet mondial sur la société de l'information qui s'est tenu en décembre 2003 à Genève, Ignacio Ramonet, dans l'éditorial du *Monde diplomatique* de janvier 2004, revient sur celui qui, en moins de dix ans, « a chamboulé des pans entiers de la vie politique, économique, sociale, culturelle, associative » : à savoir Internet.

Ignacio Ramonet dresse le constat que rien n'est plus comme avant : « *L'accélération et la fiabilité des réseaux ont changé la manière de communiquer, d'étudier, d'acheter, de s'informer, de se distraire, de s'organiser, de se cultiver et de travailler d'une importante partie des habitants de la planète* ».

Là d'ailleurs réside un premier problème : 19 % des habitants de la Terre représentent 91 % des utilisateurs d'Internet. Pour Ignacio Ramonet, « *ce formidable chambardement profite surtout aux pays les plus avancés, déjà bénéficiaires des précédentes révolutions industrielles et aggrave (...) cet abîme qui se creuse entre les nantis en technologies de l'information et tous ceux, les plus nombreux, qui en sont dépourvus* ».

Deuxième grande préoccupation : de nombreux Etats autoritaires (dont la Chine) exercent un contrôle sur Internet. De plus, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, des pays « démocratiques » (dont les Etats-

Unis) assurent un « flicage » de la vie privée des citoyens, via la surveillance de leur activité sur la Toile.

Troisième question capitale : le mode de régulation et de gestion d'Internet. Pour l'heure, explique l'éditorialiste, ce sont les Etats-Unis qui en ont la haute main. Certes, les Etats-Unis acceptent d'en discuter, mais seulement dans le cadre du G8, ce « *consortium des huit puissances qui pilotent le monde* ». Au Sommet de Genève, certains caressaient l'idée d'en transférer la responsabilité à une instance spéciale des Nations Unies. Les Etats-Unis ont refusé net. Pour eux, « *seule la gestion par le secteur privé garantit qu'Internet reste un outil de liberté* »... Il faut savoir qu'actuellement Internet est administré par un organisme « privé », mais lequel dépend directement du département du commerce américain, et donc du gouvernement des Etats-Unis !



La région des Pays-de-la-Loire se prononce contre tous les essais d'OGM

Après les régions Poitou-Charentes, Bourgogne et Rhône-Alpes, les Pays-de-la-Loire se prononce pour l'interdiction des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur l'ensemble de leur territoire. La commission permanente du conseil régional s'est prononcée contre tous les essais privés ou publics d'OGM et toutes les cultures de plantes génétiquement modifiées en plein champ sur le territoire de la région. Dans son communiqué, il est précisé que le

conseil régional « *s'inscrit contre l'expérimentation des OGM à travers des plantations en plein champ, qui font courir un risque de pollution génétique dangereuse pour les cultures traditionnelles* ». Le conseil régional « *incitera les maires à utiliser leur droit à se protéger en interdisant de telles cultures et les aider à agir dans le cadre d'éventuels contentieux relatifs aux arrêtés d'interdiction des OGM en plein champ* »...

La pensée hebdomadaire

« *La réduction de la pauvreté mondiale va moins vite que la croissance, signe que le monde est de plus en plus inégalitaire* ».

Eric Le Boucher, « La pauvreté était asiatique au XIX^{ème} siècle, elle sera africaine au XXI^{ème} », *Le Monde* des 16 et 17 mai 2004 (p. 26).